

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

Formation niveau 7 – BAC+5
Accès : à partir de BAC+2 selon expérience
et diplôme

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le rôle des directeurs est d'assurer des réponses de qualité, de faciliter l'expression des personnes concernées et la satisfaction de leurs besoins, de faciliter l'accès à leurs droits et l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Le directeur assure la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale et à leur évaluation ; la définition et la conduite d'un projet d'établissement ou de service à visée stratégique et opératoire ; la communication interne et externe ; le management et la gestion des ressources humaines ; la gestion économique, financière et logistique.



CHAMPS D'INTERVENTION

- Sanitaire, social et médico-social



COMPÉTENCES REQUISES

- Management d'équipe et de projet
- Gestion budgétaire et financière
- Capacité de mise en œuvre des politiques publiques
- Capacité d'analyse stratégique



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique (700h) :

Avec allègements et dispenses selon profil

DF1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en oeuvre des politiques publiques (196h)

DF2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)

DF3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service (196h)

DF4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service (154h)

Formation pratique :

510h avec allègement possible.

● Durée :

2 ans

● Pour candidater :

www.itsranet.itsra.net
 Epreuve orale

● Statuts possibles :

Formation continue
 Demandeurs d'emploi

POUR PLUS D'INFOS :



secretariat.cafdes@itsra.net - 04 73 17 01 12



Allez sur le site www.itsra.net



Institut de Travail Social de la Région Auvergne
62 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand